CNFPT

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS EN PRÉSENTIEL OU EN DISTANCIEL

Le Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT) accompagne les collectivités territoriales et les agents dans leurs missions de service public. Dans un contexte réglementaire et technique en constante évolution, il s'adapte et propose un véritable bouquet de services.



CNFPT

Formation CNFPT sur les inventaires participatifs de la biodiversité ordinaire.

Le métier de jardinier figure parmi les dix emplois qui rassemblent le plus grand nombre d'agents de la Fonction publique territoriale, avec près de 47 700 personnes. À cela s'ajoutent quelque 10 000 agents exerçant un autre métier du domaine de la gestion des paysages et des espaces naturels, ainsi que 7 200 agents dans le domaine de l'environnement *(voir encadré p. 36).* En forte mutation ces dernières décennies, ces secteurs nécessitent plus que jamais une évolution des compétences et des connaissances des professionnels, principalement par la formation continue. Dans le secteur public, celle-ci est assurée par le Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT), dont les missions s'articulent autour d'un bouquet de services : l'organisation et l'animation des formations pour les agents des collectivités territoriales ; la veille et l'analyse des évolutions techniques, réglementaires ou organisationnelles, ainsi que les impacts sur les métiers et la façon de les exercer ; la préparation des concours et examens professionnels. Cet établissement public paritaire déconcentré est principalement financé par la cotisation obligatoire versée par les employeurs territoriaux à hauteur de 0,9 % de leur masse salariale. La présence du CNFPT dans tous les territoires métropolitains et ultramarins – avec des délégations régionales, des

REPÈRES. DONNÉES GÉNÉRALES (CHIFFRES 2019)

2 392 agents du CNFPT
au service de 47 000 collectivités
et 1 918 939 agents territoriaux.

1 077 845 agents formés
(en hausse de 36,5 % par rapport à 2009).

13 407 formatrices et formateurs,
dont 57 % d'agents territoriaux.

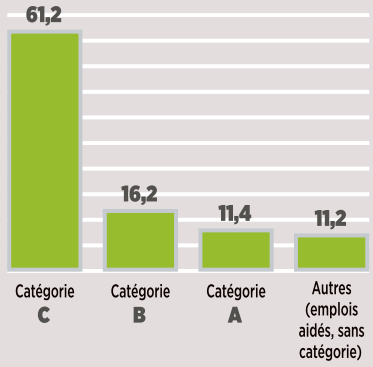
11 000 lieux de formation
et 2,5 millions de JFS* par an,
dont :

- 166 522 JFS pour le domaine services techniques et environnementaux (dont 46 000 pour les espaces verts et le paysage) ;

- 43 807 JFS pour le domaine aménagement et développement durable des territoires.

** Les JFS, ou journées de formation stagiaires, représentent le rapport entre les journées de formation et le nombre de stagiaires.*

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ EN JFS PAR CATÉGORIE



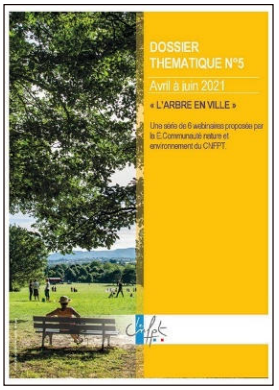
antennes et cinq instituts – lui permet d'être au plus près des besoins de terrain et de s'adapter aux spécificités locales.

Approche métier ou transversale

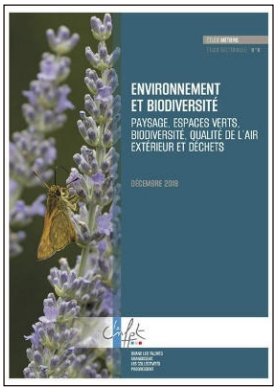
Les formations proposées par le CNFPT sont réparties en six compétences techniques métiers. Deux concernent le domaine du paysage et des espaces naturels : services techniques et environnementaux, et, dans une moindre mesure, aménagement et développement durable des territoires *(voir détails dans l'encadré ci-dessus).* À cela s'ajoutent deux approches globales : management et compétences transverses ; grandes causes et mutations. L'objectif de l'offre de formation est de doter les agents de savoirs et savoir-faire propres aux métiers et/ou à leurs conditions d'exercice dans un contexte de service public. *« Dans le domaine qui nous intéresse, trois grands itinéraires de formation sont proposés avec un angle métier, "l'itinéraire jardinier(e)" ou une approche transversale : gestion des espaces publics sans pesticides ou politiques publiques du paysage et de la biodiversité pour les cadres des services techniques. Notre catalogue comporte des formations obligatoirement proposées sur l'ensemble du territoire national ainsi que des formations locales permettant un approfondissement de certains sujets ou une remise à jour des connaissances en lien avec l'évolution des pratiques. En outre, nous développons des formations sur mesure pour les collectivités qui le souhaitent (43 % de l'offre CNFPT), sans oublier la préparation aux concours et examens professionnels (12 % de l'offre) »,* explique Élisabeth Offret, responsable du pôle de compétences biodiversité, nature et paysage à l'Inset de Montpellier, l'un des quatre instituts nationaux spécialisés d'études territoriales.

Le réseau des Inset en appui

Le réseau des Inset accompagne les délégations régionales dans leurs missions, chacun étant spécialisé dans un grand champ de l'action publique locale. L'Inset de Montpellier est chargé des services techniques et transitions écologiques, avec trois groupes de spécialités : ressources et risques environnementaux ; espaces publics et naturels agricoles (incluant notamment les volets biodiversité, nature, paysage, espaces verts) ; bâtiments et moyens généraux. L'Inset de Strasbourg est dédié aux cadres supérieurs. *« Outre la forte technicité des métiers du secteur du paysage et de la gestion des espaces naturels, la passion qui anime les agents de ce domaine et le sentiment d'exercer un métier valorisant sont une autre spécificité. De ce fait, l'appétence pour la formation y est plus forte que dans d'autres secteurs, ce qui facilite l'acquisition de nouvelles compétences. Ce constat ne doit cependant pas cacher une réalité, celle du nombre important d'accidents du travail du fait de la pénibilité des métiers et d'une pratique à risques (travail en hauteur, port de charges, outils coupants…) »,* souligne Gaëlle Aggeri, responsable du service des pôles de compétences « technique » et « environnement » de l'Inset de Montpellier.



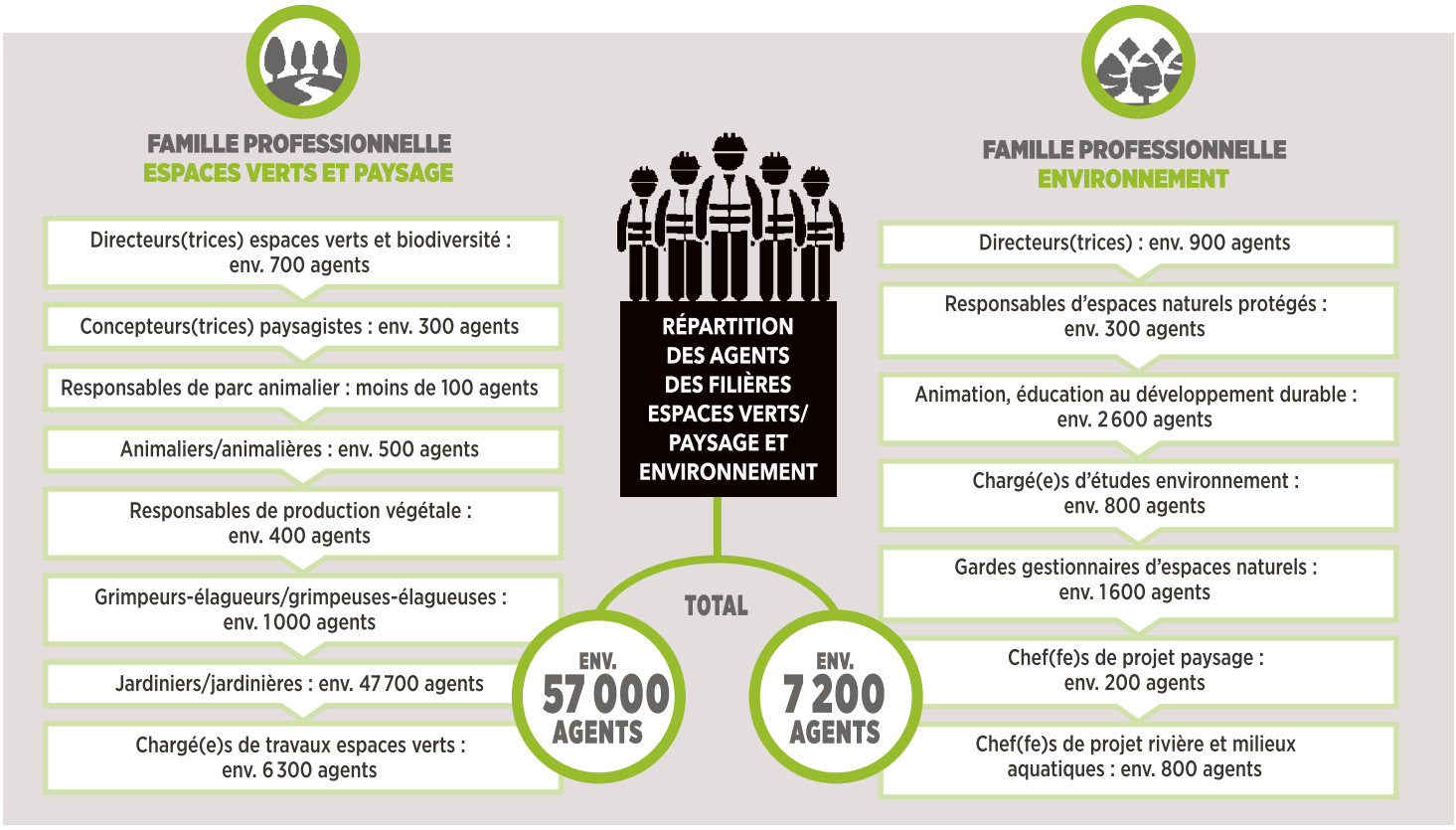
Entre avril et juin 2021, six webinaires sur « l'arbre en ville » seront proposés (programme disponible sur le site du CNFPT).



Une étude sectorielle métiers sur l'environnement et la biodiversité a été menée en 2019.

Prévention des risques et formations coconstruites

Une attention particulière est de ce fait donnée aux volets prévention des risques au travail, organisation de chantier sur la voirie, entretien du matériel, etc., dans le cursus des agents jardiniers. L'évolution constante des métiers est également un axe fort de la réflexion conduisant très régulièrement à de nouvelles propositions de formations, sur des thèmes comme l'agriculture urbaine, l'adaptation au changement climatique, la valorisation des déchets, la gestion de la flore spontanée, le développement et la préservation du patrimoine arboré, la préservation des ressources naturelles, le sol… Les allers-retours entre les délégations régionales et les référents nationaux des Inset facilitent le développement d'une offre coconstruite, en étroite cohérence avec le contexte national et les spécificités locales. ●●●



●●● Le CNFPT n'a pas attendu la crise sanitaire pour s'engager dans le développement d'outils numériques de formation et de partage de l'information. Si l'offre en présentiel reste majoritaire (62 %), près d'un tiers des formations sont proposées depuis cinq ans avec une partie théorique à distance et des phases pratiques en présentiel avec des pairs. Pendant la crise sanitaire, le CNFPT a produit 114 sessions totalement en distanciel pour les formations techniques les plus demandées. En parallèle, il a développé de nombreuses e-communautés thématiques, pensées comme de véritables réseaux d'échanges de pratiques et de connaissances entre pairs autour des métiers et des grands domaines de l'action publique locale. Des webinaires thématiques courts sont régulièrement proposés sur des sujets d'actualité, comme l'évolution de la réglementation « zéro pesticide » avec un volet sur les cimetières et un autre sur les terrains de sport ou sur l'arbre en ville. Ils sont ouverts aux agents territoriaux et plus largement à d'autres publics. Ils font appel aux témoignages de collectivités ou d'experts, et sont souvent organisés en partenariat avec des organismes spécialisés. *« Dans ce contexte et au-delà, pour renforcer notre veille et notre expertise, mais aussi pour mixer les publics État/territoriaux, nous avons contractualisé plusieurs conventions nationales avec des structures institutionnelles ou des organismes de recherche comme l'Office français pour la biodiversité, AgroParisTech, Plante & Cité ou le Cerema »,* conclut Gaëlle Aggeri. ■ YAËL HADDAD



CNFPT

T-INSET© JackyeGUIRAO

Exemple de partenariat avec l'Office français pour la biodiversité (OFB) dans le cadre de l'organisation d'un colloque sur le thème « biodiversité et collectivités territoriales ».

POUR EN SAVOIR +

- Ressources services techniques et environnement du CNFPT : rubrique « Nous connaître » > Notre organisation > Les centres documentaires > Ressources documentaires des Inset > Inset de Montpellier
- Étude sectorielle - environnement et biodiversité : rubrique « S'informer » > La médiathèque > Les études, puis entrer dans la barre de recherche « étude sectorielle environnement et biodiversité »
- E-communauté nature et environnement : https://e-communautes.cnfpt.fr/nature-et-environnement
- Webinaires : https://encyclopedie.wikiterritorial.cnfpt.fr

www.cnfpt.fr